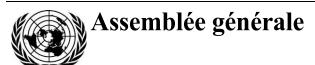
Nations Unies A/RES/73/214



Distr. générale 11 janvier 2019

Soixante-treizième session

Point 175 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 20 décembre 2018

[sur la base du rapport de la Sixième Commission (A/73/465)]

73/214. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil international pour l'exploration de la mer

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil international pour l'exploration de la mer,

- 1. Décide d'inviter le Conseil international pour l'exploration de la mer à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur ;
- 2. Prie le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

62^e séance plénière 20 décembre 2018



18-22533 (F) 150119 150119